Le Grand-Lemps

N°196
AUTOMNE
2026

LE MAGAZINE MUNICIPAL



Actualités

Les dernières actus du Grand-Lemps

Le dossier du mag'

Une belle 132e Fête de la Rosière !

Vie associative

Retrouvez les infos de vos associations

Sommaire

Le Grand-Lemps

MAGAZINE MUNICIPAL N°196 AUTOMNE 2026

4. EN IMAGES



6. ACTUALITÉS



8. LE DOSSIER

Une belle 132e Fête de la Rosière !



12. VIE LOCALE



15. PATRIMOINE ET CULTURE

16. GRANDS PROJETS



19. ENFANCE ET JEUNESSE



20. ACTIONS SOCIALES

24. VIE ASSOCIATIVE



30. BIÈVRE EST

34. AGENDA

35. ÉTAT CIVIL



+ d'actualités

Retrouvez toute l'information du Grand-Lemps
sur **www.legrandlemps.fr**, l'applicaticon Panneau Pocket
et sur les réseaux sociaux
Le Grand-Lemps **villedelegrandlemps**

Publication : mairie du Grand-Lemps, 6 rue Lamartine, Le Grand-Lemps - Tél. : 04 76 55 80 34
contact@legrandlemps.fr - Directeur de la publication : Philippe Guyon - Comité de rédaction : Jeanne Felix, Monique Verona, Alain Deroubaix, Remi Cardet, Grégory Cesbron - Mise en page : www.oliviersalvaia.fr - Impression : Imprimerie Rochat - Distribution : NathCom - Crédit photos : Jeanne Felix, Rémi Cardet, Alain Deroubaix, Monique Verona, Nathalie Chauvet, Clémentin Nicoud, Alp'Études, Bièvre Est, associations. Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce magazine.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Samedi impair : 9h - 12h

« Le respect de notre commune est l'affaire de tous. Nos espaces publics, nos équipements et notre environnement constituent un bien commun que nous devons préserver. »

Philippe Guyon
Maire du Grand-Lemps



Édito

L'été qui s'achève aura, une nouvelle fois, été l'occasion de nous retrouver et de vivre de beaux moments de convivialité. Notre fête de la Rosière a permis à toutes les générations de se réunir dans une ambiance festive et chaleureuse.

Je tiens à remercier sincèrement les associations, et particulièrement Festi'Lemps, les bénévoles, les commerçants, les agents communaux et toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce rendez-vous attendu de tous.

Ces moments de rassemblement sont précieux pour la vie de notre commune. Ils témoignent de notre capacité à nous retrouver, à échanger et à créer du lien, toutes générations confondues.

Malheureusement, cet été aura également été marqué par de trop nombreuses incivilités : dépôts de déchets, nuisances sonores, dégradations ou encore comportements irrespectueux dans les espaces et équipements publics. Ces actes nuisent au cadre de vie de chacun et représentent également un coût pour la collectivité.

Le respect de notre commune est l'affaire de tous. Nos espaces publics, nos équipements et notre environnement constituent un bien commun que nous devons préserver.

J'en appelle donc au civisme et à la responsabilité de chacun, afin que toutes les Lempsiquoises et tous les Lempsiquois puissent profiter pleinement de leur commune, dans le respect des autres.

Mais retenons surtout les beaux moments qui ont rythmé cet été. Continuons à faire vivre notre commune avec convivialité, solidarité et respect.

Philippe Guyon

En images

Le Grand-Lemps au rythme du Tour de France

Le mercredi 22 juillet, Le Grand-Lemps a vécu une journée exceptionnelle à l'occasion du passage du Tour de France. Placée sous le signe de la fête, de la convivialité et de la solidarité, cette journée a rassemblé les habitants autour d'un événement sportif d'envergure.

Le passage des coureurs et de la caravane publicitaire a suscité l'enthousiasme de tous, des plus jeunes à nos aînés, venus nombreux profiter de ce moment unique et de l'ambiance si particulière qui accompagne le Tour de France.

Cette journée a également été l'occasion d'accueillir les enfants du Secours Populaire autour d'une initiation au BMX. Une belle initiative qui a permis de conjuguer sport, découverte, plaisir et solidarité.

La réussite de cet événement est avant tout le fruit d'une mobilisation collective. Nous souhaitons remercier chaleureusement les associations, les commerçants, les bénévoles, ainsi que les équipes des services techniques du Département, de la Communauté de communes de Bièvre Est et de la mairie, pour leur implication et leur disponibilité.

Grâce à l'engagement de chacun, Le Grand-Lemps a pu vivre pleinement cette journée exceptionnelle et offrir à ses habitants un beau moment de partage et de convivialité.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ce passage du Tour de France un événement mémorable pour notre commune.























Actualités



PRÉVENTION

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour déclarer vos ruches !

Vous avez des ruches dans votre jardin ou sur votre terrain ? **La déclaration annuelle est obligatoire**, dès la première colonie, **pour tous les apiculteurs, amateurs comme professionnels**.
Cette démarche permet de mieux connaître le cheptel apicole et de contribuer à la prévention des problèmes sanitaires qui peuvent toucher les abeilles.
La déclaration se fait simplement **en ligne, sur le site du ministère de l'Agriculture : mesdemarches.agriculture.gouv.fr**

HABITANTS

Ouverture de l'EHPAD
Le Barbaillon

Après la visite de conformité du 4 octobre dernier, les résidents ont rejoint leurs nouveaux locaux les 12, 13 et 14 octobre, accompagnés par l'ensemble du personnel. Une nouvelle étape importante pour l'établissement, désormais prêt à accueillir ses résidents dans ce nouvel environnement.
Nous souhaitons une belle découverte de ce nouveau lieu de vie aux résidents comme à l'ensemble du personnel. **Bienvenue chez vous !**



©AlpEtudes



PARTICIPATION HABITANTE

Réunion publique :
mieux trier pour mieux maîtriser les coûts

Le 17 septembre, une réunion publique consacrée au nouveau mode de collecte des déchets a permis de faire le point sur son fonctionnement et de répondre aux questions des habitants. Les premiers résultats sont encourageants : **la quantité d'ordures ménagères a diminué de plus de 20 %, tandis que le recyclage a progressé de plus de 70 %.** Un choix qui s'avère être une belle réussite et dont chacun peut se féliciter : en triant davantage, les habitants contribuent concrètement à mieux valoriser leurs déchets et à maîtriser les coûts du service.
Pour en savoir plus : bievre-est.fr/gestion-des-dechets ou 04 76 06 10 94.

VIVRE ENSEMBLE

Trottinette électrique :
la sécurité, c'est vous !



À Grenoble, au CHU, une dizaine d'enfants et d'adolescents sont pris en charge chaque année en soins critiques après un accident de trottinette électrique. Dans la très grande majorité des cas : pas de casque et un engin débridé ou circulant à une vitesse excessive !
Le casque ne rend pas invincible, mais il peut sauver une vie et faire la différence entre une simple chute et un traumatisme crânien grave. Une trottinette électrique n'est pas un jouet. À 25 km/h — et plus encore lorsqu'elle est débridée — l'énergie de l'impact est considérable.
En cette période où les accidents sont les plus nombreux, rappelons quelques règles simples : porter un casque, ne jamais utiliser une trottinette débridée, une seule personne par engin et respecter le code de la route. **Jeunes et parents, ça n'arrive pas qu'aux autres. La sécurité, c'est l'affaire de tous !**

URBANISME

Coupes d'arbres

Depuis la fin du mois d'août, les arbres situés devant le futur EHPAD ont retrouvé une nouvelle allure. Pas de coupe au bol pour ces beaux sujets, qui continueront d'agrémenter le futur jardin intergénérationnel ! Les élagueurs ont réalisé des tailles de prévention des risques, dans le respect des préconisations établies par un technicien de l'ONF, tout en préservant le port naturel et architectural des arbres.



en bref

VIE QUOTIDIENNE

Stop aux incivilités !

WC cassés, tags, dégradations, détritus… Derrière chaque incivilité, ce sont des agents de nos services techniques qui interviennent pour réparer, nettoyer ou remplacer. Ces interventions mobilisent du temps et des moyens qui pourraient être consacrés à d'autres missions.
Parlez-en autour de vous : nous sommes tous responsables de la préservation de notre commune et du respect de ceux qui l'entretiennent au quotidien.

SÉCURITÉ

En cas d'urgence, qui contacter ?

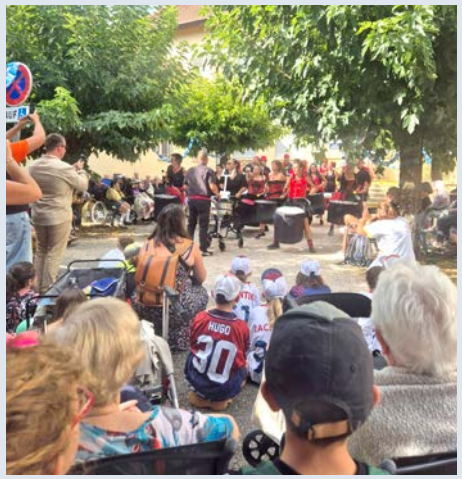
En dehors des horaires d'ouverture de la mairie, vous constatez une situation urgente sur un bâtiment public ou une installation ? Les services d'urgence sont joignables 24h/24 :
15 (SAMU), 17 (Gendarmerie), 18 (Sapeurs-pompiers) ou 112 (numéro d'urgence européen).
Ils pourront vous orienter vers le service compétent selon la situation.

DOSSIER



Une belle 132e Fête de la Rosière !

Le soleil était au rendez-vous pour cette 132e édition de la Fête de la Rosière, qui a animé Le Grand-Lemps pendant trois jours !



Cette année, une nouveauté : la fête était organisée conjointement par la commune et Festi'Lemps, désormais le nouveau comité des fêtes du Grand-Lemps.

Une première collaboration sous la houlette de sa présidente Christelle Nicoud, qui a permis de réunir les bonnes volontés et de faire vivre ensemble ce rendez-vous incontournable de notre commune.

Et quel plaisir de voir les Lempsiquois, petits et grands, profiter de ces trois jours de fête, de musique, de rencontres et de convivialité !

Un grand merci aux **commerçants, associations, bénévoles, services de la commune** et à toutes celles et ceux qui ont participé à cette belle édition.

La Fête de la Rosière, c'est une tradition qui rassemble. Et c'est tous ensemble que nous continuerons à la faire vivre et à la faire évoluer.



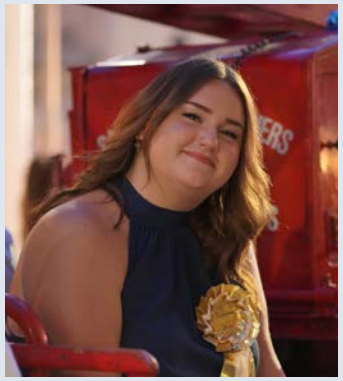




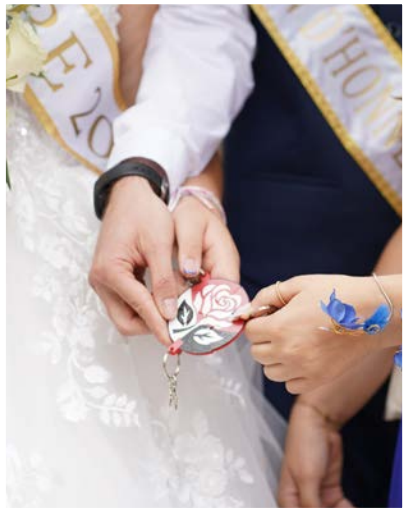




Lilou, une année pour vivre et partager



Quelques jours après son couronnement, Lilou Dupendant garde encore des étoiles plein les yeux. Pour la nouvelle Rosière du Grand-Lemps, ce week-end restera comme une parenthèse intense, entre émotions, rencontres et moments de partage. *« Il y avait beaucoup d'émotions, un peu de stress aussi, mais surtout une super ambiance »*, confie-t-elle.
Ce qu'elle retient avant tout ? **La joie de voir les habitants au rendez-vous et de pouvoir vivre ces moments entourée de ses proches et des associations du village.** Mais parmi tous les souvenirs de ce week-end, une rencontre a une place particulière : celle avec les doyens de la maison de retraite. ***« J'ai beaucoup aimé pouvoir prendre le temps d'échanger avec eux et partager ce petit moment. »*** Un bouquet échangé, quelques mots partagés et un souvenir qu'elle gardera longtemps.
Désormais, une année de rencontres s'ouvre devant Lilou. Elle souhaite en profiter pleinement, *« ne pas laisser passer les petits moments »*, découvrir encore davantage son village et **aller à la rencontre de ceux qui le font vivre**. Événements, rencontres ou instants plus simples du quotidien : elle compte bien savourer chaque étape.
« Je pense que cette année va beaucoup m'apporter et j'ai vraiment hâte de voir tout ce qu'elle me réserve. » Une belle manière d'aborder son année de Rosière : avec curiosité, simplicité et l'envie de partager.





AVIS À LA POPULATION

Atelier participatif

Rosière : quel futur pour cette tradition ?

La Rosière fait partie de l'histoire et des traditions du Grand-Lemps. Mais comment la faire vivre aujourd'hui et pour les années à venir ?
La Municipalité souhaite recueillir vos avis et vos idées lors d'un **atelier participatif consacré à l'avenir de la fête de la Rosière** qui se déroulera le 4 novembre prochain en à 19h.
Qui mieux que vous pour en parler ? Que représente la Rosière aujourd'hui ? Quels critères retenir pour sa désignation ? Comment faire évoluer cette tradition tout en préservant son histoire ?
Habitants, anciennes Rosières, jeunes générations, associations… chacun a son mot à dire !

Envie de participer ?
Inscription en mairie ou par mail à : nathalie.chauvet@legrandlemps.fr avant le 30 octobre 2026.
Vos idées comptent pour faire vivre la Rosière de demain !



Vie locale

Mieux connaître nos exploitants
pour agir à leurs côtés



Agriculteurs, éleveurs, maraîchers, horticulteurs **vous participez pleinement à la vie et à l'identité de notre commune**.
La commune met à jour son répertoire des exploitants installés sur son territoire.
Cette démarche permettra de **faciliter les échanges** tout en prenant en compte vos réalités dans les projets communaux.
Elle contribuera également à **valoriser les productions locales et à favoriser les circuits courts**.
Vous êtes exploitant au Grand-Lemps ? Faites-vous connaître !

Transmettez avant le 30 novembre 2026 vos coordonnées et quelques informations sur votre activité à sandrine.marmonier@legrandlemps.fr

Complexe sportif :
une réflexion engagée

La création d'un complexe sportif au Grand-Lemps est une réflexion qui traverse plusieurs mandats. Face au vieillissement de nos équipements et à l'évolution des besoins, **nous avons décidé d'engager une nouvelle étape de réflexion sur leur avenir**.
À ce stade, rien n'est arrêté. Nous souhaitons d'abord **écouter celles et ceux qui font vivre le sport au quotidien**. Un questionnaire a ainsi été adressé aux associations sportives afin de recueillir leurs besoins, leurs attentes et leurs propositions.



Ce projet prendra du temps : **notre volonté est de le construire avec l'ensemble des acteurs concernés : les associations, le collège et les habitants**, dans une démarche de concertation et de co-construction.

AVIS À LA POPULATION

Recensement 2027 :
votre commune recrute !

Vous aimez le contact humain, vous êtes organisé(e), dynamique et rigoureux(se) ? Devenez agent recenseur !

La commune recrute cinq agents pour participer au recensement de la population, qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027. Une formation sera assurée en amont.

Cette mission est essentielle pour mieux connaître notre population et préparer l'avenir de notre commune.



Intéressé(e) ?
Pour en savoir plus, contactez la mairie !

Retour sur les aménagements
autour du nouvel EHPAD

Les aménagements autour du nouvel EHPAD avancent et prennent forme. Les accès ainsi que le dépose-minute le long de la rue de l'Église sont désormais terminés.
Le futur jardin intergénérationnel sera un lieu de rencontre et de partage : enfants et résidents pourront s'y retrouver autour d'un jeu de l'oie, d'un goûter ou encore de jeux adaptés pour stimuler la mémoire.
Les habitants du quartier bénéficieront également d'un nouveau parking paysagé, avec des places réservées aux personnes à mobilité réduite. À terme, des bornes de recharge pour véhicules électriques pourront également y être installées.
Enfin, la mise en place du nouvel éclairage public rue de l'Église permettra de profiter des travaux pour enfouir les réseaux électriques. Le montant total de ces travaux s'élève à 445 780 €, financés par la commune.L'ensemble des aménagements doit être livré cet automne.





Le comité de jumelage
retrouve ses amis allemands

Du 2 au 4 octobre, le comité de jumelage du Grand-Lemps a accueilli 16 amis allemands de Dogern pour un week-end placé sous le signe de l'amitié. Depuis 1988, les deux communes entretiennent des liens précieux. Après un apéritif offert par la mairie vendredi soir, les participants ont découvert samedi le patrimoine de Saint-Antoine-l'Abbaye, puis partagé un repas dans un restaurant à Charavines. Dimanche, la visite de la fête de l'Arbre à Réaumont et un dernier repas au foyer municipal ont clôturé ce séjour convivial. Les visiteurs sont repartis avec de beaux souvenirs et la promesse de se retrouver à Dogern en juin 2027 en attendant les 40 ans du jumelage en 2028.

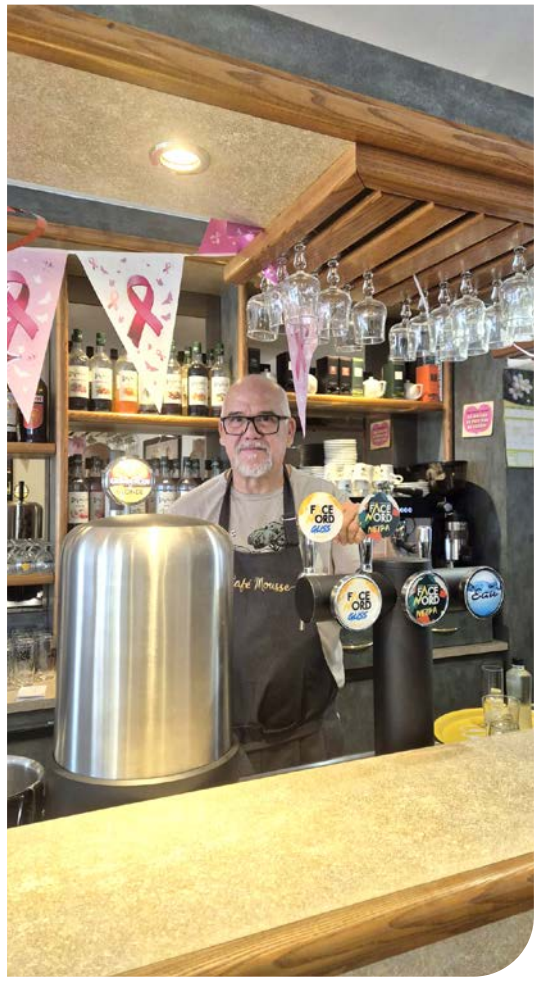


INFO

Besoin d'un coup de pouce
pour vos démarches ?

Une question sur vos allocations, votre retraite, vos impôts ou vos démarches en ligne ? **France Services vous accompagne, gratuitement et en toute simplicité.**
Un agent vous accueille et vous aide à réaliser vos démarches auprès de nombreux services publics : **France Titres, CAF, Assurance Maladie, France Travail, Finances publiques, France Rénov', Urssaf, MSA…**
L'objectif : vous permettre de **trouver une réponse, comprendre vos démarches et avancer sereinement**, sans avoir à multiplier les interlocuteurs.
France Services – La Poste du Grand-Lemps
04 76 06 71 74 - grand-lemps@france-services.gouv.fr
Horaires : Lun. / Mer. / Ven. : 9h–12h / 14h–16h30 - Mar. : 9h30–12h / 14h–16h30 - Jeu. : 9h–12h

Café Mousse : du nouveau derrière le comptoir !



Après plusieurs décennies au cœur de la vie du Grand-Lemps sous le nom de Bar Central, l'établissement ouvre une nouvelle page de son histoire. Depuis quelques mois, **Jean-Pierre, 54 ans, a repris les lieux**, séduit notamment par le dynamisme du centre-bourg et avec l'envie de changer de vie.

Baptisé désormais **Café Mousse**, le lieu conserve un clin d'œil à son histoire : en poussant la porte, les habitués remarqueront l'ancienne devanture du Bar Central reproduite sur la vitre. Un détail qui fait le lien entre l'établissement d'hier et celui d'aujourd'hui.

Jean-Pierre souhaite faire évoluer l'ambiance vers un **esprit bar lounge**, à la fois sérieux, joyeux et convivial. « Je veux proposer un endroit où l'on peut se retrouver, échanger et passer un bon moment, dans le respect de chacun », explique-t-il. La carte évolue elle aussi, avec un café sélectionné avec soin, des boissons moins sucrées, du snacking, des hot-dogs, des planches apéritives et des produits locaux lorsque cela est possible.

Il a également mis en place le principe du **« café suspendu »**, permettant d'offrir une boisson à une personne qui en aurait besoin.

Ouvert du mardi au dimanche, le Café Mousse accueille habitants, passants, cyclistes, motards, pèlerins… « La porte est ouverte à tous », insiste Jean-Pierre. Sans prétention, il invite chacun à pousser la porte, à découvrir son univers et à **venir goûter au plaisir d'un moment partagé**.

Et un grand merci à Isabelle qui a fait vivre Le Grand-Lemps pendant ces si nombreuses années !

Jules Zanus

L'infographiste qu'il vous faut
pour tous vos projets visuels !



Des réalisations de qualité, rapides avec des tarifs attractifs.
Affiches, plaquettes, cartes de visite, logos,
bannières web et documents commerciaux.

juleszanus@gmail.com
38690 LE GRAND LEMPS
Tél. 06 08 21 98 30
https://www.linkedin.com/in/jules-zanus/
Accédé à mon site ▶

Patrimoine et **culture**

Le club lecture de la médiathèque a lu, a aimé…

Le souffle du puma, Laurine Roux



Laissez-vous happer par le Souffle du Puma, récit inspiré d'une histoire vraie, mêlant courage et amitié au cœur de l'empire Incas.

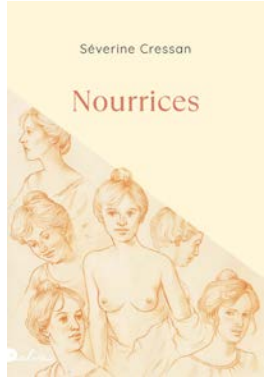
Les chapitres, courts et rythmés, nous font voyager entre passé et présent avec des héroïnes aussi fortes que passionnées.

Un régal de lecture pour adolescents et adultes.

L'autrice sera présente au festival Livres à Vous en novembre à Voiron.

Eugénie

Nourrices, Séverine Cressan



Par son écriture charnelle, Séverine Cressan retranscrit à merveille les sensations physiques et les émotions des mères et « mères de lait » (nourrices).

Un premier roman magistral sur la maternité, la transmission et la sororité.

Coup de cœur du Club lecture de la Médiathèque La Fée Verte

Marie

Ces ouvrages se trouvent à la médiathèque La Fée Verte.

Appel à contribution

Dans le dernier numéro du journal, nous faisions appel à ceux qui possèdent des cartes postales d'anciens lieux industriels sis à Le Grand-Lemps.

Nous n'avons eu que très peu de retours. Aussi, nous précisons notre appel qui concerne les usines Billon-Mayor, Charrel, Richard, Mezin et l'entreprise Algoud devenue SIEGL.

Toute carte postale, photo ou document sera utile et pourra être déposé en mairie ou envoyé à l'adresse au bas de cet article.

Merci de contribuer ainsi à conserver la mémoire de notre village.

Contact : ***monique.verona@legrandlemps.fr***





Le pavillon Dutruc a besoin de vous !





Cette rénovation représente l'occasion de faire vivre notre patrimoine local mais aussi renforcer les liens entre habitants tout en construisant un projet utile à notre village.

Le collectif patrimoine se met en place petit à petit, il attend votre participation….

N'hésitez pas à vous inscrire, chaque coup de main sera précieux!

Une visite du pavillon sera programmée dans les prochains mois, si cela vous tente …

Contact : ***monique.verona@legrandlemps.fr***

Grands **projets**

Halle Sportive : pourquoi nous avons décidé d'arrêter le projet

Le projet de Halle Sportive, engagé par la précédente municipalité, a été arrêté. **Cette décision constitue l'un des engagements de notre mandat.**
Depuis notre prise de fonction, nous avons engagé les démarches nécessaires pour formaliser cet arrêt auprès de l'ensemble des partenaires concernés : le cabinet d'architecture Atelier Chaneac, Elégia, le Département de l'Isère ainsi que les différents organismes sollicités au titre des subventions.
Cette décision intervient alors que certaines demandes de subventions n'avaient pas encore été instruites, tandis que les procédures relatives aux marchés de travaux allaient être lancées.

Un projet qui ne répondait pas aux priorités de la commune

La réalisation de cette Halle Sportive ne correspondait pas aux besoins prioritaires de la commune ni à la satisfaction des attentes de l'ensemble des associations sportives de la ville.
Notre commune dispose déjà de deux équipements sportifs, le gymnase et La Grange.
Dans le contexte financier actuel, nous ne pouvons pas nous engager dans la construction puis l'exploitation d'un troisième équipement sportif.
Le montant des coûts de fonctionnement de ce type d'équipement a notamment été déterminante. La structure toilée envisagée **aurait généré des dépenses pour son fonctionnement importantes**, qui n'avaient pas été évaluées dans le projet initial.

Un emplacement qui pose question

Le choix du site, le long de la voie ferrée et à proximité du collège, constituait une autre difficulté.
Ce secteur connaît déjà une circulation importante, liée notamment aux déplacements des élèves, aux passages réguliers des bus et à l'activité des silos à grains d'Oxyane, avec la circulation de tracteurs et



de poids lourds. Implanter un équipement sportif supplémentaire à cet endroit aurait accentué les flux et les contraintes de circulation dans un secteur déjà très sollicité.

Une décision qui aura néanmoins un coût

L'arrêt d'un projet déjà engagé entraîne des conséquences financières pour le paiement des honoraires et des indemnités des architectes et des bureaux d'études.
Nous aurions souhaité que cette situation puisse être évitée. Un projet de cette ampleur n'aurait pas dû être mené au stade de la consultation des entreprises à quelques mois des élections municipales. D'autant plus que les principales subventions n'étaient pas encore instruites. Cela aurait limité le risque de dépenses inutiles.

Investir utilement et durablement

Arrêter ce projet ne signifie pas renoncer à investir dans le sport. Cela signifie faire des choix responsables, en fonction des besoins réels des habitants et des capacités financières de la commune. Nous avons lancé une consultation des associations sportives et culturelles pour connaître les attentes et y répondre le mieux possible.
Notre priorité est désormais de concentrer les moyens de la commune sur des projets utiles, soutenables dans la durée et adaptés aux besoins de notre territoire. C'est aussi cela, gérer de manière responsable les finances communales : savoir investir lorsque cela est nécessaire, mais aussi savoir arrêter un projet lorsqu'il ne correspond pas aux priorités de la commune.

Village d'Avenir : un accompagnement au service des projets du Grand-Lemps



Lancé en 2024, le programme **Villages d'Avenir** constitue un dispositif d'accompagnement des communes rurales dans la définition et la concrétisation de leurs projets d'aménagement et de transition.

En 2025, **Le Grand-Lemps a intégré ce programme**, permettant à la commune de bénéficier d'un accompagnement spécifique et d'une expertise adaptée à ses enjeux.
Un premier travail avait été engagé avec la précédente municipalité et constitue aujourd'hui un point d'appui pour poursuivre et faire avancer les projets de la commune.

Depuis le début du mandat, la municipalité a souhaité renforcer cette dynamique.
Plusieurs réunions de travail se sont ainsi tenues en mairie, notamment en mai et en août, avec **M. Boisson, sous-préfet de La Tour-du-Pin, et M. Marius Gatouillat, chargé de mission Villages d'Avenir**.
Ces échanges ont permis de faire émerger deux dossiers majeurs pour l'avenir du Grand-Lemps :

- **la création et l'évolution des infrastructures sportives**, afin de répondre aux besoins actuels et futurs des habitants et des associations ;
- **la réflexion autour d'un nouveau plan de circulation**, avec l'objectif d'améliorer les déplacements, la sécurité et le partage de l'espace public.

L'accompagnement de Villages d'Avenir représente une véritable opportunité pour la commune. Il permet de bénéficier d'un regard extérieur, d'une expertise et d'un accompagnement dans la structuration de projets qui auront un impact concret sur le quotidien des habitants.

Dans cette perspective, **Villages d'Avenir a d'ores et déjà validé le financement d'une étude d'opportunité sur les équipements sportifs du Grand-Lemps**. Cette première étape doit permettre de disposer d'une vision claire des besoins, des possibilités d'aménagement et des conditions de réalisation d'un projet sportif adapté aux ambitions de la commune.

Le **24 septembre 2026**, une nouvelle réunion entre la commune et Villages d'Avenir aura permis de préciser les enjeux, de définir les priorités et de cadrer les prochaines étapes.

Notre objectif est clair : transformer ces études et cet accompagnement en projets concrets, utiles aux habitants et cohérents avec les besoins du Grand-Lemps.
L'enjeu est désormais de construire une vision à long terme pour notre commune, tout en avançant de manière réaliste, progressive et maîtrisée.

Villages d'avenir

EHPAD Le Barbaillon : dix ans de projet, un nouveau lieu de vie

Engagé en 2016, le projet du nouvel EHPAD aboutit aujourd'hui avec l'installation des résidents dans leurs nouveaux locaux. Retour sur les grandes étapes d'un projet qui aura traversé plusieurs années et plusieurs mandats municipaux.

De la nécessité à la construction

L'histoire du nouvel EHPAD commence en 2016, après une enquête de l'Agence régionale de santé (ARS) révélant des non-conformités dans l'établissement existant. Face à l'ampleur des travaux de mise aux normes nécessaires, le conseil d'administration se prononce, fin 2016, en faveur du principe d'une construction neuve.

Parallèlement, le maire de l'époque, Didier Rambaud et son équipe municipale engagent des démarches pour acquérir l'ancienne friche industrielle Billon Mayor. Malgré une situation juridique complexe liée à la liquidation de l'entreprise, la commune devient propriétaire du terrain pour l'euro symbolique, par délibération du 30 mars 2017.

La reconversion du site est ensuite préparée avec l'Établissement public foncier local (EPFL), chargé des opérations de démolition, de désamiantage et de dépollution. L'aménagement du secteur est également adapté pour permettre l'implantation du nouvel équipement.

Un projet qui prend vie

Placé sous la responsabilité administrative et financière de l'Hôpital de Rives, dirigé par Odile Bron, le projet entre dans une phase de conception et d'études entre 2023 et 2026. Le chantier démarre au printemps 2025 pour se terminer à l'été 2026.

Après la visite de conformité du 4 octobre 2026, les résidents rejoignent leurs nouveaux locaux les 12, 13 et 14 octobre, accompagnés par l'ensemble du personnel.

Dix ans après les premières réflexions, l'ouverture de l'établissement marque l'aboutissement d'un projet qui aura traversé plusieurs mandats municipaux. De la recherche d'une réponse aux besoins de l'établissement à la reconversion de l'ancienne friche industrielle, chaque étape a contribué à faire émerger ce nouvel équipement. Une nouvelle page s'ouvre désormais pour les résidents, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent au quotidien.









Enfance et **jeunesse**

La rentrée à l'école maternelle

A l'école maternelle La Farandole la nouvelle année scolaire a commencé dans la bonne humeur avec la même équipe pédagogique que l'année dernière. Mme Michallet a gardé la direction et a en charge une classe de petite et moyenne section. M^mes^ Colin et Mendes ont chacune en charge une classe de moyenne et grande section.

Le projet pédagogique de cette année a pour fil conducteur les petites bêtes. Des activités avec des intervenants et des sorties sont en préparation pour donner vie à ce projet. Les échanges avec la médiathèque La Fée Verte vont aussi se poursuivre pour développer l'intérêt du livre auprès des enfants. Nous aurons quelques séances avec une intervenante en musique pour faire découvrir aux enfants des instruments de percussion. Nous participerons également à notre niveau au projet de la municipalité autour de la poésie.

L'année promet donc d'être riche en découvertes.



2^e^ rang, les enseignantes :
Sarah Duché, Laurence Colin, Christine Michallet, Noémie Mendes-Dolores
1^er^ rang, les Atsem et Aesh :
Maria De Magalhaes, Angélique Raclot, Emeline Colin, Christelle Monin, Carine Herek

Travaux à l'école : améliorer le confort au quotidien



Mieux vivre l'école, en toute saison : attendus depuis de nombreuses années, plusieurs travaux sont engagés dans les écoles afin d'améliorer le confort des enfants et des équipes.
Dans les salles situées au-dessus du préau de l'école élémentaire, des radiateurs ont été installés pour compléter le système de chauffage existant. Ils permettront de mieux chauffer ces espaces pendant les mois d'hiver et d'y garantir une température plus agréable.
À l'inverse, pour faire face aux périodes de fortes chaleurs, des brasseurs d'air ont été installés dans une première salle à titre d'essai. L'objectif est d'améliorer le confort lors des épisodes de canicule, avant d'envisager, si l'expérience est concluante, un déploiement dans d'autres salles. Enfin, les vacances d'automne permettront d'achever les travaux d'étanchéité du toit de deux salles de l'école maternelle.
Ces améliorations, doivent permettre aux enfants et aux équipes de bénéficier de locaux plus confortables, tout en contribuant à une meilleure maîtrise des consommations d'énergie.

Actions **sociales**

SANTÉ

Octobre Rose : tous concernés !

Vous avez été nombreux à être présents lors du spectacle organisé par **Crab Killers le 10 octobre** pour la lutte contre le cancer du sein. Un immense merci pour votre mobilisation !

Chaque année, Octobre Rose rappelle l'importance d'être à l'écoute de son corps. Si près d'une femme sur huit est concernée au cours de sa vie par le cancer du sein, **lorsqu'il est détecté tôt, il se guérit dans 90 % des cas**.

C'est pourquoi **l'autopalpation** joue un rôle clé au quotidien. Ce geste simple, réalisé chez soi tous les mois quelques jours après les règles, permet de repérer rapidement toute anomalie (boule, modification de la peau ou du mamelon). Associée au suivi médical et aux mammographies régulières, elle sauve des vies.

Continuons à prendre soin de nous et de nos proches !



ACCOMPAGNEMENT

Violences faites aux femmes : des ateliers pour se reconstruire et un logement d'urgence pour se protéger

Briser le silence et transformer les épreuves en force collective. L'association San'Arts, soutenue par le Département de l'Isère, déploie un projet essentiel intitulé « Nos voix, Nos forces, Nos histoires ». Il s'adresse à toutes les femmes ayant subi des violences physiques ou psychiques, du harcèlement ou une situation d'emprise, qu'elle soit ponctuelle ou durable. Ce programme propose un espace d'échange gratuit et sécurisant pour se raconter, créer et se reconstruire grâce à des ateliers d'expression artistique. Encadrés par des animatrices formées, ces rendez-vous organisés notamment au Grand-Lemps donneront vie à un livret et une exposition. Pour vous inscrire aux ateliers collectifs ou demander des informations : sanarts.asso@gmail.com .

Face à cette réalité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est pleinement mobilisé et porte une attention toute particulière à la protection des victimes. Fortement engagé sur ces enjeux de santé et de vie sociale, la commune met à disposition un logement d'urgence pour le CCAS. Cette solution d'hébergement temporaire offre une alternative concrète et immédiate pour quitter un environnement menaçant et se mettre en sécurité. En lien étroit avec les assistantes sociales et le tissu associatif local, un accompagnement global est mis en place pour soutenir ces femmes dans leurs démarches.

Vous n'êtes pas seules, des solutions et des appuis existent près de chez vous.



Repas festif ou colis de fin d'année : le CCAS invite les aînés



Vous avez 70 ans ou plus ?
Vous avez alors reçu dans votre boîte aux lettres le courrier du Centre communal d'action sociale (CCAS).
Monsieur le Maire Philippe Guyon, ainsi que les membres du conseil d'administration du CCAS et l'ensemble de la municipalité ont le plaisir de vous inviter à célébrer les fêtes de fin d'année. Comme le veut la tradition, vous êtes invités à choisir entre notre repas festif et le colis.
Le repas des aînés se tiendra à La Grange, le dimanche 29 novembre 2026 à partir de 11h45. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, un moyen de transport peut être organisé. Vous pouvez également choisir de venir avec un accompagnant (à préciser sur le formulaire).
Si vous préférez le colis, les élus vous le remettront en Mairie les mardi 8 et vendredi 11 décembre 2026 (de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30) autour d'une collation conviviale. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, une livraison à domicile est prévue. Notez qu'il est aussi possible de faire don de votre colis au CCAS.
Pour les retardataires, vous pouvez contacter le CCAS du Grand-Lemps jusqu'au vendredi 30 octobre, dernier delais, pour vous inscrir et faciliter l'organisation de ces événements.

Pour toute question, le CCAS reste à votre écoute ***au 04.76.55.88.37 ou par mail à ccas@legrandlemps.fr.***

Un don solidaire de 4 270 € au profit du CCAS



Suite à sa dissolution, l'association de yoga « Une pensée sauvage » a pris la généreuse décision de faire don d'une partie de ses actifs au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Grand-Lemps.

Ce sont ainsi 4 270 € qui ont été versés au profit de notre action sociale.

Au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration du CCAS et de la municipalité, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à l'association pour ce geste précieux. Cette somme bénéficiera directement au plus grand nombre et viendra soutenir les activités et actions de solidarité menées par le CCAS en faveur des habitants pour les prochaines années.
Un immense merci à « Une pensée sauvage » pour ce geste de solidarité exceptionnel pour le CCAS !



SANTÉ

Téléthon 2026 :
À vos tiroirs !

La Mairie et le comité des fêtes Festi'Lemps vous invitent à participer à une action simple, utile et solidaire : la collecte de piles usagées !

Les écoliers de la commune seront également mobilisés pour faire de cette initiative une action collective et sensibiliser chacun au recyclage.

Le principe ? Récupérez les piles usagées oubliées dans vos tiroirs et apportez-les le samedi 5 décembre, au Foyer municipal ou au gymnase, à l'occasion des manifestations organisées pour l'événement.

Chaque pile compte : un petit geste pour l'environnement et une contribution concrète à la solidarité.

Alors, faites le tri dès maintenant et gardez vos piles de côté !



Octobre Rose :
une soirée réussie !

Le 10 octobre, la soirée caritative organisée à La Grange par Crab Killers, avec le soutien de Festi'Lemps, a rencontré un beau succès ! Les chanteurs d'Équivox et les danseurs de l'A.C.M.I. Entrechats ont offert un magnifique spectacle, chaleureusement applaudi. Un grand merci aux artistes, bénévoles, partenaires et spectateurs pour leur générosité.
En 2027, Festi'Lemps reprendra le flambeau en organisant cette soirée d'Octobre Rose, dont les bénéfices seront reversés à une association locale engagée dans la lutte contre le cancer. Une belle chaîne de solidarité qui continue !





Lucie Aubrac :
un lieu ouvert à tous !

À Lucie Aubrac, chacun est le bienvenu ! Le **Centre socioculturel de Bièvre Est** est un lieu de proximité, de solidarité et de lien social.

Espace café, numérique en libre accès, boîte à livres et à dons, informations sur la vie locale, conseils et orientation : chacun peut y trouver un accueil et un accompagnement. Le mercredi, le boudoir à jeux accueille petits et grands.

Tout au long de l'année, enfants, familles, jeunes et adultes peuvent participer à de nombreuses activités : dessin, breakdance, ateliers parents-enfants, sorties, yoga, couture, cuisine collective, soirées jeux…

Le centre accompagne aussi **l'apprentissage du français, l'orientation des jeunes et les projets collectifs**.

Une idée, un projet, un savoir-faire ou du temps à partager ? Venez construire avec Lucie Aubrac !

Découvrez toute l'activité de Lucie Aubrac

Maison des ados :
un espace d'écoute gratuit et confidentiel

Tu te poses des questions sur ton avenir, ta santé, ta scolarité ou tes relations (famille, amis, amour…) ? Les permanences de la Maison des ados sont là pour toi.
Dans un cadre bienveillant, gratuit et sans jugement, tu peux venir seul·e ou accompagné·e (ami, parent, grand-parent…) pour en parler librement. Tout reste confidentiel et rien n'est fait sans ton accord. Un professionnel t'écoute, te conseille et t'accompagne, sur place ou ailleurs si besoin.
Les parents sont aussi les bienvenus pour échanger et trouver du soutien dans l'accompagnement de leur ado.

Deux lieux d'accueil, tous les mardis :
– Centre socioculturel Lucie Aubrac (Le Grand-Lemps), 10 h–13 h
– Centre socioculturel Ambroise Croizat (Renage), 14 h–17 h
Sur rendez-vous uniquement : 04 76 84 24 04 ou adocontact-mda@codase.org

N'hésite pas à partager l'info autour de toi !





Vie associative



Marché de Noël
12 décembre 2026

Le collectif Lempsiquois vous donne rendez-vous pour la dernière animation 2026 : notre marché de Noël, qui se déroulera le samedi 12 décembre 2026. Pour sa quatrième édition, le marché se tiendra à la Grange. Nombreux exposants et activités pour enfants seront présents avec restauration rapide et buvette. Sans oublier la venue du Père-Noël pour la joie de tous! Il reste quelques places pour les exposants. Si vous souhaitez nous rejoindre, rendez-vous par mail à collectif.lempsiquois@gmail.com.

Pour avoir le futur programme, rendez-vous sur la page Facebook : collectif Lempsiquois.

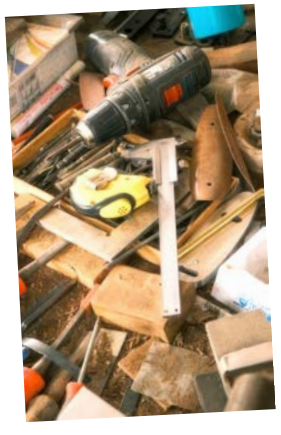
À chacun son âge,
à chacun son Yoga

L'Association Yoga Harmonie propose des séances de yoga sur chaise, adaptées aux personnes de 60 ans et plus qui souhaitent pratiquer en douceur, sans s'allonger au sol ni rester longtemps debout.

Respiration, mobilité, souplesse, détente, concentration et méditation : la chaise devient un véritable support pour prendre soin de son corps et de son esprit, tout en partageant un moment convivial.

Tous les mardis et jeudis, de 10h à 11h (hors vacances scolaires) Espace Claude Terrasse
Inscriptions auprès de la mairie du Grand-Lemps.





Un nouveau service à Élans Solidaires

Un service de dépannage-bricolage du quotidien s'est ouvert : vous êtes dépendant des autres pour changer une ampoule, installer un rideau, monter un petit meuble … N'hésitez pas des bricoleurs viendront vous dépanner gratuitement.
Se poursuivent les ateliers numériques du jeudi après-midi, le service Écrivain public d'aide à la compréhension et l'envoi de documents administratifs, les visites à domicile …
Retenez les dates : les 4 et 5 décembre au Foyer municipal notre Grande braderie de jouets
Du 3 au 7 novembre vente de la soupe d'Élans.
Renseignement au 06 24 29 69 82 ou à la P'tite Boutique

L'AIR Les Grands Lynx :
une nouvelle équipe dirigeante pour le club



Le club est un lieu convivial où enfants et adultes pratiquent le roller et le roller hockey, en loisir ou en compétition. Chacun progresse dans le respect et l'esprit d'équipe. Porté par des bénévoles et de jeunes passionnés!
Après plus de 20 ans Christophe SMITT notre président a décidé de céder sa place. Nous le remercions pour son dévouement et son implication. Il reste tout de même au sein du club en accompagnant notre équipe N2. Renaud ZELLI a pris le relais avec une nouvelle équipe motivée. Notre équipe N2 débute la saison en remportant le tournoi des Fox.

Rendez-vous le 19 décembre 2026 à La Grange pour notre Roller Night !



Le Taekwondo adulte
reprend au Grand-Lemps

Le CTS a repris ses entraînements adultes avec déjà une vingtaine de participants chaque jeudi soir à la salle Claude-Terrasse.
Les séances proposent une pratique progressive : travail de la souplesse, renforcement musculaire, techniques de frappe, combats souples et self-défense.
L'objectif est de progresser et d'améliorer sa condition physique, sa confiance et sa maîtrise de soi, dans une ambiance conviviale.
Il reste 4 places disponibles. Les intéressés peuvent venir découvrir l'activité grâce à une séance d'essai gratuite avant de s'inscrire.

+ d'infos : ***06 51 46 22 84***



Festi'Lemps
poursuit ses animations

Après plusieurs rendez-vous réussis, dont la fête de la Rosière, **Festi'Lemps poursuit ses animations**. Prochain temps fort : le **Téléthon, le 5 décembre**, organisé en partenariat avec la mairie.
En 2027, l'association vous donne rendez-vous pour le **carnaval en février**, Festi'Passions, la traditionnelle **Fête du printemps le 1er mai**, la **Fête de la musique** et **Festi'Warrior**, qui clôturera la saison. Des moments festifs, conviviaux et solidaires pour faire vivre le village tout au long de l'année.

+ d'infos : ***retrouvez toutes les actualités sur les réseaux sociaux de Festi'Lemps ou à festilemps@gmail.com.***

Hand Bièvre Terres Froides : le collectif avant tout !



Une nouvelle saison débute avec la même ambition : faire vivre le handball sur notre territoire et rassembler autour du HBTF !
Le club recrute toujours : jeunes, adultes, débutants ou confirmés, mais aussi des bénévoles pour participer à la vie du club.
Le 17 octobre : initiation à l'arbitrage ouverte à tous. Le 20 novembre : soirée Diots & Vin Primeur, placée sous le signe de la convivialité !
En 2027, le HBTF fêtera ses 40 ans : quatre décennies de handball, de bénévolat et de souvenirs partagés.
Respect, solidarité, engagement et convivialité : au HBTF, le collectif avant tout !

+ d'infos : ***@handbievreterresfroides***



Le lacrosse prend racine en Terres Froides

Sport collectif spectaculaire mêlant vitesse, passes et tirs à la crosse, le lacrosse poursuit son développement au Grand-Lemps. Terres Froides Lacrosse accueille les curieux comme les joueurs confirmés et travaille aujourd'hui à la construction d'un championnat régional avec Lyon et Frangy. Le club veut faire découvrir ce sport encore méconnu et créer une vraie dynamique locale.

Samedi soir 24 octobre : rougail saucisse sur réservation, pour le moment uniquement via Instagram.

+ d'infos : ***Terres Froides Lacrosse – Instagram***

La Musique des Terres Froides

Les cours de l'école de musique ont repris, et nouveauté pour cette rentrée nous avons ouvert une classe de FM pour les adultes ! Notre classe « découverte d'instruments » (avec des instruments adaptés aux enfants) leur permet de faire leur choix avant les cours individuels du cursus traditionnel.



Prochaine échéance pour l'harmonie : le concert du 20 décembre à 16h à Apprieu (salle l'Envol) avec cette année en première partie la dynamique et talentueuse chorale « Tous en chœur » de St Etienne de St Geoirs avec Amandine Zoz à la direction. Soyez déjà les bienvenus pour ce beau concert !

La boutique solidaire « Coup d'Pouce » : un lieu d'accueil et de partage

La boutique solidaire « Coup d'Pouce », située au 33 avenue de la République, vous accueille tout au long de l'année les mardis, vendredis, ainsi que les 1er et 3e samedis du mois, de 9 h à 12 h.
Les bénévoles de l'équipe vous y proposeront boissons et petits gâteaux dans une ambiance chaleureuse, ainsi que des vêtements et divers articles à prix très réduits.
Une fois par mois, nous nous réunissons pour un après-midi fraternel ouvert à tous : deux heures pour échanger, dialoguer, jouer, rire… et bien sûr partager gâteaux et boissons.

+ d'infos : ***N'hésitez pas à franchir la porte de la boutique pour connaître la date du prochain goûter, ou téléphonez au 06 77 83 61 45.***

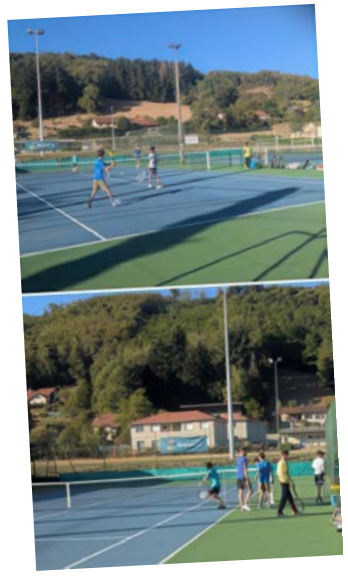




Terres Froides Basket : du sport pour tous !

Au TFB, petits et grands bougent ! Chaque mardi au Grand-Lemps, le Pédibus récupère les enfants à la sortie de l'école : marche, goûter et multisports au gymnase.
Le samedi de 11h à 12h, Basket Renfo pour les adultes et activité adaptée pour leurs enfants nés en 2021, 2022 ou 2023, dans le même gymnase.
Le club propose aussi des stages chaque première semaine des vacances scolaires, du loisir et de la compétition pour tous. Venez encourager nos équipes fanions féminine et masculine, au niveau national, lors de leurs matchs à domicile !

+ d'infos : ***www.terresfroidesbasket.com ou staff.tfb@gmail.com***



Tennis Club du Grand-Lemps : c'est la rentrée !

Les cours ont repris le 22 septembre avec une nouveauté : des séances d'1h30 pour plus de plaisir et de progrès !
Dix groupes jeunes et adultes, en loisir ou compétition, seront encadrés par Catherine Guy, monitrice DE, le mercredi, et Anthony Bertholier, qui rejoint le club, le mardi et le vendredi.
Cette rentrée marque aussi l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante, avec Christophe Delmas à la présidence.
Côté compétition, cinq équipes défendront les couleurs du club en championnat départemental cet automne : Dames +35 ans, Hommes +35 ans, U12, U14 et U16.
Bonne saison à toutes et tous !

Salon bien-être Ressource Toi : une 5e édition réussie

Le foyer municipal a accueilli la cinquième édition du salon bien-être Ressource Toi. Cette année, le salon a réuni presque 300 visiteurs entre le samedi 26 et le dimanche 27 septembre 2026.

Tout au long du week-end, le public a rencontré les différents exposants réunis autour des thématiques du bien-être et des pratiques naturelles. Il a également pu assister à plusieurs ateliers et conférences riches en contenu.

La buvette et la restauration ont été assurées par le partenaire local Festi'Lemps, qui a proposé des produits locaux. Les bénévoles ont préparé et servi plus de 50 repas, dont 17 repas végétariens.







Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La zone d'activités Les Chaumes s'agrandit

La zone d'activités Les Chaumes, située au Grand-Lemps, fait partie des 18 zones d'activités gérées par la communauté de communes de Bièvre Est. Elle accueille aujourd'hui une quinzaine d'entreprises, parmi lesquelles Les Tissages Perrin, Porcher Tissages et AB Précision, représentant près de 250 emplois.
Bièvre Est a engagé en mars 2025 les travaux d'extension de la zone afin de soutenir l'économie et de répondre aux besoins des entreprises artisanales et industrielles locales. Cette opération a permis la création de huit lots viabilisés, dont un dédié pour la création d'un village d'activités artisanal. La commercialisation de cette nouvelle offre foncières est aujourd'hui



quasiment achevée. Une dizaine d'entreprises s'y implanteront prochainement. Parmi elles, l'entreprise Podialliance, spécialisée dans la découpe de matériaux destinés à la podologie, ouvrira ses portes au cours de cette rentrée.

Le festival Ticket culture célèbre sa 30e édition !

Du 3 octobre au 28 novembre 2026, vivez une édition pas comme les autres du Ticket culture, un festival itinérant devenu incontournable sur le territoire. À l'occasion de son 30e anniversaire, venez célébrer une programmation foisonnante, mêlant danse, théâtre, musique, cinéma, conférences et spectacles, pour tous les âges.
Une programmation variée pour satisfaire tous les goûts. En itinérance au fil des communes du territoire, le festival Ticket culture vous propose 16 spectacles. Vous vivrez plusieurs concerts en parcourant un large spectre de musiques possibles : des chansons françaises, de la musique classique, un concert de jazz-funk fusion, un hommage à Daniel Balavoine, des folksongs, un ciné-débat en présence de la réalisatrice, du clown de théâtre, de la danse contemporaine, du théâtre et évidemment un spectacle jeune public… Quel choix ! Et comme toujours, la part belle est faite aux artistes du territoire.
À vos agendas pour réserver les dates ! Venez fêter l'anniversaire du Ticket culture, découvrir des spectacles jubilatoires et rencontrer les artistes !

Informations pratiques

3 octobre 2026 : l'ouverture de la billetterie se fait à partir de 14h, en ligne et sur place à la Médiathèque La Fée verte, située à Le Grand-Lemps. Puis à 15h a lieu la conférence de Jean Bruasse : « Et si Jacquard avait inventé l'ordinateur ».
Bièvre Est et ses partenaires font le choix d'une tarification unique et accessible afin de permettre à un large public d'assister à tous les spectacles.

Billets à l'unité :

- tout spectacle 12 €,
- tarif unique pour tous Jeune public 5 €,
- Pass famille : 50 € pour 2 adultes et 3 enfants (moins de 18 ans) maximum, valable pour tous les spectacles.
- Pass individuel : 25 € valable pour tous les spectacles.

Il est fortement conseillé de réserver ses places, même titulaire d'un Pass. Les jauges des salles sont parfois réduites.



Expression politique

AGISSONS POUR LE GRAND-LEMPS

Chères Lempsiquoises, Chers Lempsiquois,
Voici six mois que vous nous avez accordé votre confiance, et notre équipe reste pleinement mobilisée pour servir l'intérêt général avec rigueur et transparence.
Ces premiers mois nous ont permis d'engager de nouveaux projets structurants pour notre commune. Cependant, la prise de fonction s'est aussi accompagnée de découvertes exigeantes : la réalité financière et matérielle héritée de l'ancienne municipalité s'avère complexe.
Entre budgets sous-estimés, factures impayées laissées en attente et travaux urgents différés — notamment au sein de notre école — nous avons dû agir rapidement pour assainir la situation et sécuriser le quotidien de nos enfants.
Malgré cet état des lieux, nous ne ralentissons pas. Nous redressons les comptes tout en concrétisant nos engagements : modernisation des infrastructures, soutien à la vie associative, dialogue et écoute auprès de vous.
Ensemble, nous construisons un avenir serein et ambitieux pour Le Grand-Lemps !

Les élus de la majorité municipale

LE GRAND-LEMPS MON AVENIR

Chères lempsiquoises, chers lempsiquois,
Nous espérons que la rentrée s'est bien passée et qu'elle a apporté avec elle son lot de bonnes résolutions !
Au dernier conseil municipal nous avons obtenu de garder la possibilité d'insérer un article sur le site internet une fois par trimestre alors que la majorité voulait le supprimer. C'est une bonne nouvelle !
Par contre, nous souhaitons vous alerter sur la fermeture de la boucle de balade n° 10, fermée pour défaut d'entretien. C'est très dommageable car cette boucle avait fait l'objet d'un travail conséquent et concerté entre élus, agents communaux et intercommunaux, Ce même défaut d'entretien se retrouve également sur les routes, dans la commune comme vous nous le faites remonter.
Si vous aussi vous vous interrogez, ne vous inquiétez pas vous allez avoir une réponse dans l'article là juste à côté : en effet la majorité a fait le choix de répondre à nos articles dans le même journal. Nous n'allons pas rentrer dans des procédures administratives mais simplement nous trouvons que ces méthodes sont anti-républicaines et visent à réduire la portée de nos articles.
Une réponse dans le journal suivant serait plus fair-play.
C'est ça le savoir être !

Les élus de l'opposition

POOLa faire
CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET ENTRETIEN PISCINE



Votre projet piscine commence par les bonnes questions

Construire une piscine est un vrai projet.
Chez **POOL à FAIRE**, nous vous aidons à faire les bons choix, en tenant compte de votre terrain, de vos usages et de votre budget.

Étude & projet 3D
Visualisez votre piscine avant de vous lancer et anticipez les démarches (déclaration, permis).

Mini-piscines & piscines en kit
Des solutions intelligentes, économiques et adaptées, avec accompagnement total ou partiel, selon vos besoins.

Conseil budget & solutions optimisées
Comparer, comprendre, arbitrer : nous vous aidons à investir juste, sans compromis sur la qualité.

POOL à FAIRE, c'est un partenaire de confiance pour concevoir un projet piscine réfléchi, maîtrisé et durable.

POOL à FAIRE :
Tél : 06 34 16 77 12
Mail : poolafaire@gmail.com

Conseil municipal

Budget, économies d'énergie, évolution de la police municipale, travaux d'éclairage public et nouvelles règles de fonctionnement du Conseil municipal : découvrez les principales décisions prises par les élus.

LE GRAND-LEMPS S'ENGAGE POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE VIA LE DISPOSITIF BATIWATT

Face à la flambée des coûts énergétiques et aux enjeux climatiques, la commune du Grand-Lemps envisage de rejoindre le service BATIWATT, proposé par Territoire d'Énergie Isère (TE38). Cette adhésion vise à optimiser la gestion énergétique du patrimoine communal tout en réduisant son empreinte carbone.

Cette adhésion permettrait à la municipalité de bénéficier d'un soutien technique structuré sur deux volets principaux pour l'ensemble de ses bâtiments communaux :

Un état des lieux complet du patrimoine existant afin d'identifier les postes de surconsommation. et un accompagnement spécifique pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique ciblés.

L'objectif est double : réduire la facture énergétique de la commune et diminuer significativement ses émissions de gaz à effet de serre. Le coût de cette participation est estimé à 1,75 € par habitant et par an.

CRÉATION D'UN POSTE DE BRIGADIER-CHEF DE POLICE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal a acté, la modification du poste de police municipale en celui de brigadier-chef. Une décision qui marque une volonté de renforcer l'action de proximité sur la commune. Le brigadier-chef ne se contentera pas d'une fonction de supervision administrative. Il sera amené à piloter les opérations de terrain sensibles en partenariat étroit avec la gendarmerie, à participer activement à l'élaboration des stratégies locales de sécurité.

Aujourd'hui, la police municipale du Grand-Lemps voit ses missions s'étendre jour après jour : surveillance des espaces publics, gestion du stationnement, prévention de la délinquance et accompagnement des habitants. Cette mesure s'inscrit dans une logique de modernisation des outils municipaux. Si la création de ce poste représente un coût supplémentaire pour les finances communales, il est justifié par la montée en compétence globale du service. Un investissement pour la tranquillité publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LE NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce document constitue le socle juridique qui organise le fonctionnement des élus et garantit la transparence des débats. Le règlement intérieur détaille les modalités de convocation, l'ordre du jour, les délais de dépôt des documents, ainsi que les règles régissant la prise de parole et les votes. La discussion a permis aux élus d'exprimer leurs visions sur le fonctionnement de l'institution et notamment sur la diffusion anticipée de certains dossiers, garantissant à la fois la rigueur procédurale et le droit fondamental à l'information des représentants.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de l'opération « EP - Apollinaire Emery », TE38 a établi un plan de financement prévisionnel permettant de définir les modalités de réalisation des travaux sur le réseau de l'éclairage public.

Avant le lancement du chantier, la commune a approuvé le projet définitif ainsi que son plan de financement et écté le du montant prévisionnel de sa participation financière à l'opération.

BUDGET COMMUNAL : DES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS RÉELS

L'examen du budget communal a révélé des dépenses insuffisamment anticipées, des crédits sous-évalués et des situations anciennes à régulariser. La nouvelle majorité a pris en compte ces constats et a ainsi adapté les prévisions budgétaires aux besoins réels de la commune.

Un budget à ajuster au regard des réalités du terrain

Élaboré par la précédente majorité quelques semaines avant les élections municipales, le budget primitif a été réexaminé par la nouvelle équipe depuis le début du mandat. Ce travail a mis en évidence plusieurs écarts entre les prévisions initiales et les besoins réels. C'est pour tenir compte de ces constats qu'une première décision modificative a été présentée et votée en conseil municipal.

Des points de vigilance dans le suivi des projets.

Le déploiement de la vidéoprotection nécessite des travaux complémentaires : les fourreaux existants se sont révélés inadaptés au passage des nouveaux câbles. Cette situation souligne l'importance des vérifications techniques préalables pour mieux anticiper les contraintes et les coûts.

À Champ Vallon, route de la Plaine, entre Lidl et La Grange, la réparation d'un poteau incendie constitue également une priorité. Un rapport avait signalé une anomalie qui n'avait pas encore donné lieu aux travaux nécessaires, malgré les enjeux de sécurité et de défense incendie.

Les crédits consacrés au fleurissement doivent eux aussi être ajustés. Le devis avait été signé en février, pour un montant supérieur aux crédits votés en mars. Les sommes inscrites ne couvrent donc pas les prestations prévues, sans même intégrer les besoins complémentaires de l'automne.

Des situations antérieures à régulariser

Le réexamen des dossiers a également fait ressortir des dépenses liées à des périodes antérieures.

En avril 2024, la commune avait été informée par l'intercommunalité de sommes dues au titre de l'eau, pour environ 21 000 €, correspondant à une période débutant en 2021. Le budget 2025 prévoyait une enveloppe de 25 000 € pour ce poste, alors que la consommation annuelle était déjà estimée à environ 13 000 €.

Autre dossier : la maintenance du panneau lumineux. Malgré une convention encadrant les prestations, aucune facturation n'avait été effectuée pendant quatre ans. Le montant correspondant est estimé à environ 7 000 €. Ces sommes doivent désormais être prises en compte dans la gestion communale.

Moderniser les outils et assumer les choix

La décision modificative intègre également des dépenses pour moderniser les outils numériques des élus et des services administratifs. Ces investissements, absents du budget initial, visent à améliorer l'organisation du travail municipal.

L'enveloppe globale des indemnités des élus augmente, quant à elle, de 21 000 €. Il ne s'agit pas d'une hausse des indemnités individuelles : la nouvelle équipe a choisi de confier une délégation à chacun des élus de la majorité et d'adapter l'enveloppe pour permettre leur indemnisation. En parallèle, l'indemnité du maire a été réduite de 18,7 % et celle des adjoints de 12,8 % par rapport à la mandature 2020-2026.

Ces ajustements répondent à une nécessité : intégrer les dépenses identifiées, corriger les prévisions insuffisantes et financer les besoins de fonctionnement. L'objectif est de construire un budget plus proche de la réalité et d'assurer une gestion rigoureuse et transparente des finances communales, dans l'intérêt du Grand-Lemps et de ses habitants.

agenda

Octobre
Novembre
Décembre 2026
Janvier 2027

SAMEDI 24 OCTOBRE

ROUGAIL – ISÈRE LACROSSE

SAMEDI 31 OCTOBRE

TICKET CULTURE
Théâtre
Communauté de communes de Bièvre Est
Foyer municipal – 20h30

DU 2 AU 8 NOVEMBRE MARDIS ET VENDREDIS

SOUPE ANNUELLE
Elans Solidaires
Devant la boutique ou au marché



SAMEDI 7 NOVEMBRE

BELOTE
Club ambiance amitié
Foyer municipal

SAMEDI 14 NOVEMBRE

RÉPARONS-Y ENSEMBLE
Initiatives pour demain
local 3 rue Pasteur – 9h à 12h

SAMEDI 14 NOVEMBRE

LOTO
LCA Foot 38
La Grange – Ouverture des portes 18h00



VENDREDI 20 NOVEMBRE

SOIRÉE DIOTS ET VINS PRIMEURS
Hand Bièvre Terres Froides
Foyer municipal - à partir de 19h00

SAMEDI 21 NOVEMBRE

TICKET CULTURE
Bièvre Est
La Grange – 20h30



DIMANCHE 22 NOVEMBRE

MATINÉE BOUDIN
Sous des écoles publiques
Foyer municipal
À partir de 10h00



SAMEDI 28 NOVEMBRE

REPAS DES ANCIENS
CCAS
La Grange – 12h

VENDREDI 4 DÉCEMBRE ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE

BRADERIE DE JOUETS
Elans solidaires
Foyer municipal – de 9h à 18h



SAMEDI 5 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON
Festilemps
Foyer municipal

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

SOIRÉE DE NOËL
Ecole les tilleuls
La Grange

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

RÉPARONS-Y ENSEMBLE
Initiatives pour demain
local 3 rue Pasteur
9h à 12h

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

RACLETTE
Isère Lacrosse
Foyer municipal

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL
Le Collectif Lempsiquois
La Grange – à partir de 10h



SAMEDI 19 DÉCEMBRE

ROLLER NIGHT
Air Grands Lynx
La Grange

SAMEDI 9 JANVIER

RÉPARONS-Y ENSEMBLE
Initiatives pour demain
local 3 rue Pasteur
9h à 12h

DIMANCHE 10 JANVIER

VŒUX DU MAIRE



SAMEDI 30 JANVIER

THÉÂTRE
Sou des écoles
Foyer municipal



État civil

juin à octobre 2026

Naissances

Soren GUILLERMIN - 7 juin 2026

Loan MICHEL - 22 juin 2026

Naël ZOCCA - 23 juin 2026

Alenzo PITA - 25 juin 2026

Adriana GONCALVES ROLLET
3 juillet 2026

Léonie COUPEZ - 4 juillet 2026

Esmée ROBERT - 15 juillet 2026

Ambre COLLET - 8 août 2026

Léo PAÏER - 4 octobre 2026

Mariages

Anne-Julie RABATEL et Robin DUGUET
27 juin 2026

Sylvie VARNET et Richard GANAU
27 juin 2026

Ludivine BRIANÇON et Sébastien FAYAND
4 juillet 2026

Bénédicte FAYOLLE et Mathis PICAULT
11 juillet 2026

Océane BRANCO et Thomas MONDAUD
5 septembre 2026

Julie ALVARES
et Jonathan MAGNIN-LACHAUD
12 septembre 2026

Adelaïde BILLET-NAYME et Emilie SPOTO
28 septembre 2026

Manon SAVOYET et Jérémy ROSSI
17 octobre 2026

Virginie DESORMEAU et Raphaël FABBRY
17 octobre 20260

PACS

Elina DURET et Valentin BAUDRY - 9 juillet 2026

Sophie PERITORE et Tristan DE CARVALHO
21 septembre 2026

Maëva STUPENENGO et Angélo PITA - 2 octobre 2026

Marie PIASCO et Julien BOUVARET - 12 octobre 2026

Décès

Marius FAURE-COMTE - 22 juin 2026

François SERRA - 24 juin 2026

Jacques PÉRONNET - 5 juillet 2026

Lucette BAJAT veuve BAJAT - 10 juillet 2026

Lucie ATTARDO veuve GIARDINA - 13 juillet 2026

Pascal MILLAT-CARUS - 22 juillet 2026

Paul ROSSETTI - 24 juillet 2026

Lucie KASPAR veuve GROSSE - 8 août 2026

Pierre BARNIER - 15 août 2026

Renée MOREL veuve LACROIX - 16 août 2026

Josette JALLUD veuve BONNARDON - 16 août 2026

Claude GILLES - 17 août 2026

Françoise CIMO veuve SFORZA - 18 août 2026

Michel GRÉGOIRE - 21 août 2026

Lucienne COLMAN - 7 septembre 2026

Josette SAVOYE veuve TROPEL - 12 septembre 2026

Mohammed BOUTEMTAM - 16 septembre 2026

Lucette GUILLERMIN veuve GUÉRAUD
22 septembre 2026

Antoine LUQUE - 1er octobre 2026

OCTOBRE ROSE & MOVEMBER

Deux mois, une même cause.



Agir pour la prévention et le dépistage des cancers féminins et masculins.

Se faire dépister, c'est prendre soin de soi.